**Docteur….**

**Adresse**

**CPAM de …**

Le … 2021

Bonjour Monsieur Le Directeur,

Plusieurs confrères ont reçu de la CPAM xxxx un versement de Rémunération Vaccin Covid au 1er juillet 2021 mais datant du 1er janvier 2021, sans numéro de facture (SNF).

S'agit-il d'un versement correspondant aux déclarations vaccin covid de 5,40 euros du mois de juin 2021 ? Cela n'est en effet pas indiqué sur la notification.

Si c'est le cas, pourquoi est-il plafonné alors que ce plafonnement ne devait avoir lieu que pour les vaccinations postérieures au 30 juin 2021 (décret inapproprié en cette période de congés d'été).

**Limiter le nombre de déclarations de vaccinations par médecin, par jour et par mois, décret applicable à partir du 1er juillet 2021 !**

Nous sommes nombreux et très investis dans la vaccination à s'interroger sur ces bordereaux pour le moins obscurs.

Bien cordialement

Dr XX